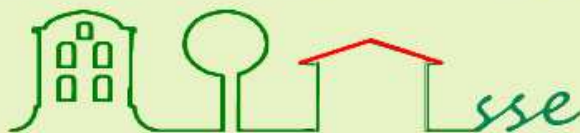


UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de Janvier février 2023

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Nous sommes déjà bien avancés dans l'année 2023 et nous venons ici avec vous faire un point des différents sujets.

Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions, participer à nos actions.

*Vous pourrez notamment le faire le **13 mars** au cours de notre **AG** à laquelle vous êtes conviés à partir de **18h30** salle de réunion place de l'église !*

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de Saint Simon Environnement aura lieu le 13 mars à 18h30 dans la salle associative place de l'Eglise.

Ordre du jour :

- Rapports d'activité et financier 2022
- Perspectives 2023
- Elections des membres du bureau de l'association

Vous y êtes pleinement conviés, vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, faire acte de candidature pour rejoindre les bénévoles qui animent Saint Simon Environnement (envoyez alors au préalable un mail de candidature à contact@saint-simon-environnement.org) Nous clôturerons par un moment de convivialité

Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Dépôts de permis :

- 1 maison au 1C impasse Licard
- Construction non spécifiée au 94 chemin de Tucaut
- 1 maison au 103 ch de Canto-Laouzeto
- 23 appartements au 186-190 ch de Tucaut
- 15 appartements au 83 ch de Canto-Laouzeto

Permis accordés :

- 1 maison au 15 rue du Prilloume
- 1 maison au 60 ch de Villenouvelle
- 1 maison au 96b ch de Canto-Laouzeto
- 1 maison au 25 rue du Prilloume
- 4 logements au 29 route de Seysses
- 2 maisons au 97 chemin de Canto-Laouzeto
- 33 appartements au 18 ch de Guilhermy

Commission urbanisme :

Depuis le 1^{er} janvier, nous avons participé à 6 commissions urbanisme portant sur des projets de collectifs.

Dans la totalité des cas, nous avons émis un avis défavorable à ces projets qui présentaient une densité nettement supérieure à celle prévue par le PLUi-H (entre 30 % et 42 % d'emprise au sol au lieu des 20 % du PLUi-H).

La Mairie nous a demandé de ne pas communiquer les adresses des projets car nombre d'entre eux ne sont au final pas déposés et donc pas accordés, et les discussions entre les promoteurs et la Mairie débouchent souvent sur des modifications à la baisse des projets qui sont remaniés par rapport à la version qui est présentée aux associations en commission.

- Le Lineo 11 (Basso Cambo - Frouzins) a fait son apparition, il dessert le quartier Guilhermy via la voie en site propre de canal de St Martory. Le 23 janvier une modification d'horaire de départ (Frouzins 6h35 repassé à 6h45) est effectuée suite à la plainte d'usagers scolaires.
- Pas de changement non plus sur l'élargissement des horaires en fin de soirée comme cela avait été demandé.

Incinérateur

Comme vous l'avez su notamment au cours de la réunion publique du 14 novembre dernier demandée et obtenue pour vous par Saint Simon Environnement, la démarche du projet d'évolution de l'incinérateur suit son cours.

Ci-contre pour mémoire les différentes étapes que suit ce projet (repris sur le site Colidée) :

Nous vous avons expliqué les éléments principaux de ce dossier lors de cette réunion publique du 14 novembre et dans notre bulletin de novembre-décembre dernier.

A l'issue de la concertation préalable qui s'est déroulée au 2nd semestre 2022 les garants de la commission nationale de débat public (CNDP) ont rendu leur rapport (bilan des garants) Nous en avons eu une copie que vous pouvez aussi consulter sur le site Colidée.

Decoset doit rendre prochainement une version actualisée du projet.

Vous connaissez

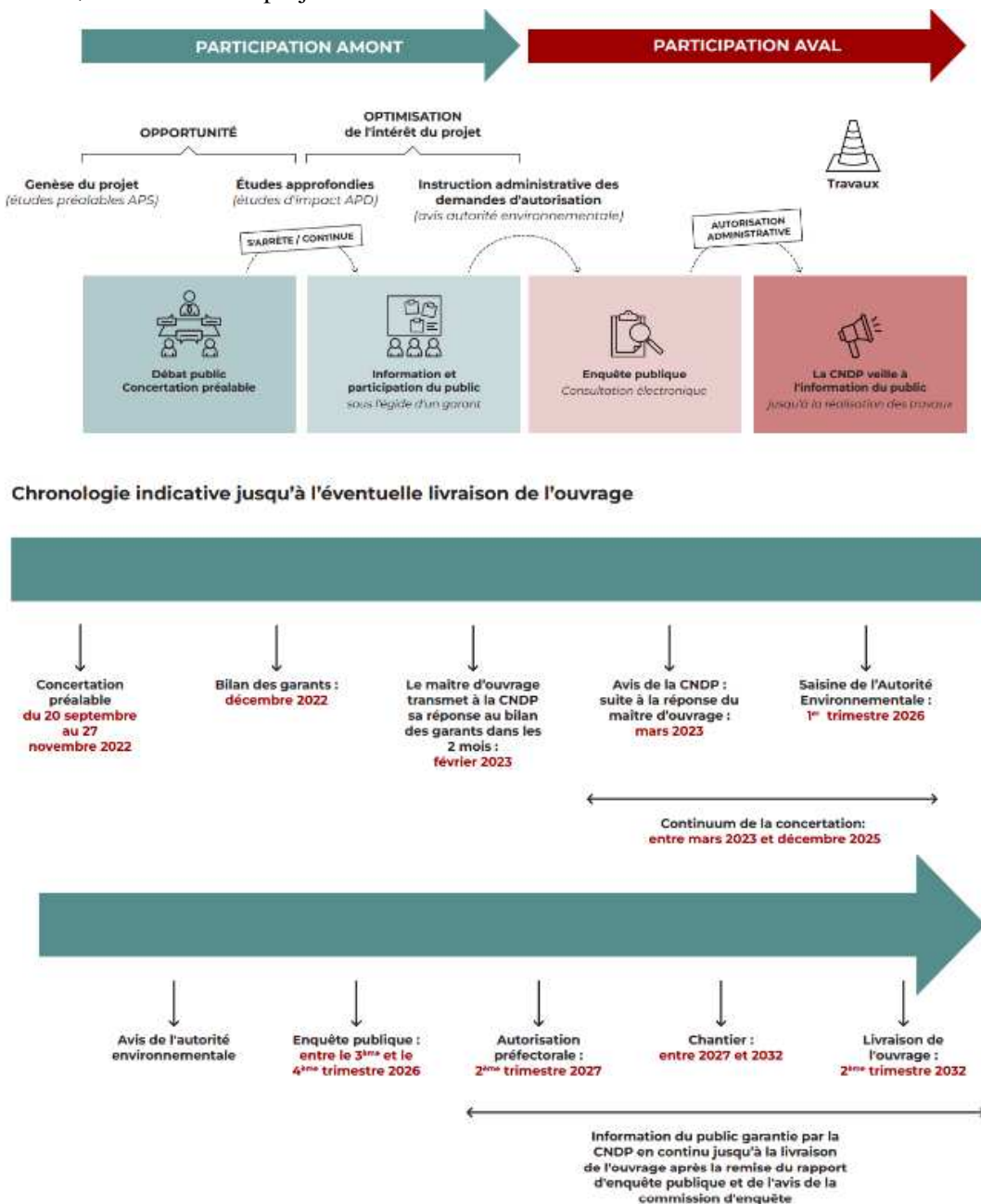
certainement les enjeux

autour de cet incinérateur qui date de 1968 et qui a déjà subi plusieurs adaptations pour suivre les évolutions de la réglementation. Il incinère aujourd'hui environ 290 000t de déchets dont 110000 viennent de l'extérieur du périmètre du Decoset.

Le rapport pointe les difficultés rencontrées dont celles du fait de la

communication vers le public (participation faible), de l'information mise à disposition (demandes d'éléments supplémentaires), mais aussi et surtout de la faiblesse des ambitions en matière de gestion amont des déchets, de leur origine territoriale, et surtout une absence d'engagement des politiques adhérents de Decoset. Nous espérons que les recommandations formulées par les garants (et d'autres observateurs universitaires et associatifs) seront suivies. Nous le répétons : nous ne souhaitons pas le démantèlement de la fourniture de chaleur aux foyers raccordés (Bellefontaine, Reynerie, Cartoucherie, Oncopole, Montaudran) mais que l'unité de production et/ou la technique utilisée à cette fin ne soit pas source pour la population actuelle la plus proche (Lafourguette, Saint Simon) uniquement de retombées négatives. D'où la promotion de techniques de gestion des déchets en amont, de valorisation alternative de l'énergie dégagée, de sites alternatifs. (Le site Colidée : <https://colidee.com/o137p548/synthese.htm>)

En attendant, les actions menées par et avec le Collectif Citoyen se poursuivent au niveau politique : suite aux rencontres avec nos **Députés** de circonscription, des questions ont été posées au **gouvernement** et un courrier a été adressé de Mme **Christine Arrighi** et Mr **François Piquemal** à **Mr le Préfet**. En outre, un courrier a été à **Mme Delga, présidente de la Région**, gestionnaire des déchets d'Occitanie et grande absente du débat



Equipements publics, vie du quartier

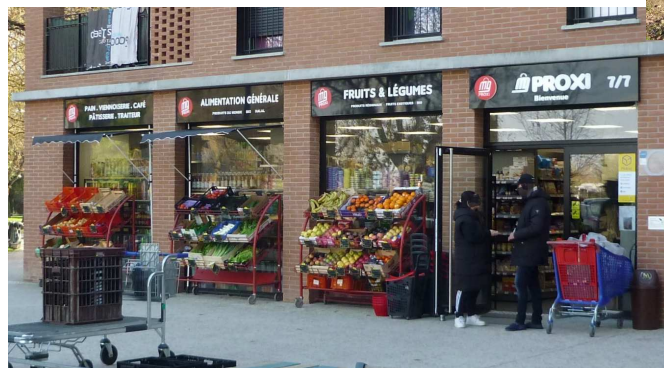
Ca bouge à Saint Simon !

Secteur Guilhermy:

Les agrès promis avec panneaux explicatifs sont enfin arrivés ! De quoi se maintenir en forme ! Nous leur souhaitons bon usage et longue vie!



et si après votre séance sportive vous avez un besoin, le nouveau PROXI installé jusqu'à côté se fera un plaisir de vous proposer de quoi vous désaltérer et/ou assouvir une petite faim.



Secteur Tibaous : Arrivée d'un établissement Basic Fit et réouverture de la boulangerie avec un nouveau gérant.

Secteur Centre : La construction de la maison de santé située au 3 rue Réguelongue a bien progressé, et nous nous félicitons à l'avance de l'ouverture à venir de ce centre, indispensable à notre quartier.

Animations Communication

Rappelons ici que nous militons depuis des années pour avoir un affichage digne de ce nom pour permettre aux habitants du quartier d'avoir une information complète et en temps réel sur les actions, manifestations, spectacles.

Petit coup de publicité pour le Comité des fêtes qui officie sur l'ensemble de Saint Simon, des Tibaous à Guilhermy:

C'est une association loi 1901 de bénévoles. Il organise chaque année des événements festifs et apporte au quartier une dynamique citoyenne et laïque dans le respect de tous les habitants. Il s'associe aux autres associations du quartier, mais aussi à la Mairie, pour les soutenir dans leurs projets d'animation du quartier. Son Président Lionel Amiel a été réélu haut la main par l'équipe de bénévoles qui l'entoure au cours de son AG le 14 janvier dernier.

Programme provisoire des festivités pour 2023 :

- Bourse aux plantes au Stade Marcel Sarcos en mars, date non définie
- Bourse aux vélos Place des Tibaous le 16 avril de 9h00 à 13h00
- Le Jeu envahit Toulouse au Centre d'Animation le 3 juin de 15h00 à 19h00
- Fête de la Musique Place de l'église le 23 juin de 19h00 à 23h00
- Cinéma Plein air à Guilhermy le 1er septembre
- Forum des Associations Place des Tibaous le 9 septembre de 9h00 à 13h00
- Fête de Saint-Simon Place de l'église le 7 octobre de 15h00 à 23h00
- Concert de Noël à l'église de Saint Simon : début décembre

Pour contacter et/ou rejoindre l'équipe : allez sur le Groupe Facebook « Comité des fêtes de Saint-Simon » ou par email : saintsimon.comitedesfetes@gmail.com

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le lundi 6 mars à **18h** dans la salle place de l'église.
Assemblée Générale le 13 mars à 18h30 dans la salle place de l'église

BULLETIN D'ADHESION 2023

Vous pouvez adhérer à St-Simon Environnement pour 2023 en réglant par carte bancaire sur notre site :
<https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le présent bulletin en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

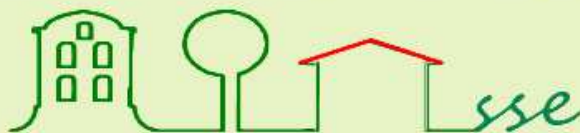
NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins bimestriels : _____

Si vous n'avez pas d'accès Internet, l'Association vous propose de vous livrer, dans la mesure du possible, les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante ☐ **Je n'ai pas d'accès Internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile :**

Adresse postale : _____

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de Mars Avril 2023

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Merci à vous tous pour votre participation à l'Assemblée Générale du 13 mars qui fut très vivante.

Merci aussi pour votre implication dans les différentes réunions touchant au quartier que nous organisons ou co-organisons avec le Collectif de Défense du Quartier, les équipes municipales.

Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions, participer à nos actions.

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Suites de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de Saint Simon Environnement a eu lieu le 13 mars à 18h30 dans la salle associative place de l'Eglise.

Vous étiez une quarantaine à assister et participer à cette AG.



Le rapport d'activité 2022 a été présenté par le Président et les membres du bureau :

Parmi les points à noter :

Urbanisme :

- Participation aux Commissions Urbanisme. La pression est importante (16 commissions, 3 permis accordés)

- Démarrage de la procédure d'élaboration du futur PLUiH (prévu pour 2025). Le PADD a été voté le 6 avril intégrant la contrainte de réduction des impacts sur les ENAF (espaces naturels, agricoles et forestiers)

Equipements publics :

- Livraison des deux collèges et rentrée 2022 effectuée, début de construction du groupe scolaire Canto Laouzeto, par contre la rénovation de l'ancienne école P Bert ne se fera pas avant septembre 2024
- Enfin début de la construction du nouveau centre médical dont nous avons grand besoin !
-

Environnement :

- Le dossier Incinérateur avance, Decoset a présenté la 2ème version de son projet et nous organiserons une réunion d'information publique en juin.

Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité

Le rapport de trésorerie a été présenté par le Trésorier à qui l'Assemblée Générale a donné quitus pour sa gestion 2022.

Enfin le bureau a été élu et a été organisé au cours de sa réunion d'avril comme suit :

Président : M Herbach

Vice-Président : T Barbero

Secrétaire : S Gos

Trésorière : I Berkman

Trésorier Adjoint : Y Geoffroy

Commissions :

- Urbanisme : *T Barbero, Y Laporte et Y Geoffroy*
- Transport Voirie : *S Gos, Y Laporte et Y Geoffroy*
- Éducation et équipements publics : *G Arnaud et Y Laporte*
- Environnement et cadre de vie (SETMI Franczal, antennes, etc) : *T Barbero et P Frassati*
- Sécurité : *P Frassati, M Herbach*
- Communication (bulletins, site Internet, relations groupes facebook): *P Frassati, Y Geoffroy, M Herbach*
- Relations avec les élus et autres associations : *I Berkman, T Barbero, M Herbach*

Merci aux membres du bureau démissionnaires (G Cales, J Fossat, B Lefevre, M Verove) pour leurs apports à l'Association et au bureau durant les années de leur présence avec nous.

Au cours de l'Assemblée Générale un communiqué des habitants de Guilhermy a été lu interpellant la municipalité sur les besoins liés à l'évolution rapide de ce secteur de St Simon.

Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Dépôts de permis :

- 32 appartements au 40 ch de Guilhermy
- 15 logements au 83 ch de Canto Laouzeto
- 23 logements au 186 ch de Tucaut
- 1 ou plusieurs appartements pour 160 m² 46 ch du Loup

Permis accordés :

- 1 maison au 59 route de Seysses
- 1 maison au 70 ch de Basso-Cambo
- 1 maison au 1C impasse Licard
- 2 maisons au 97 ch de Canto Laouzeto
-

Commission urbanisme :

Deux projets nous ont été présentés depuis notre dernier bulletin, l'un avec 30% d'emprise au sol et l'autre avec 49,4% d'emprise. Nous avons demandé que les promoteurs respectent les 20 % d'emprise du PLUi-H annulé.

PLUiH

L'enquête publique en ligne pour déposer vos contributions sur le futur PLUi-H a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2023. Vous pouvez contribuer en formulant vos demandes ici : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/deposer-son-observation>

Pour voir la contribution de St-Simon Environnement qui a été déposée dès le début de la concertation suivez ce lien : <https://www.saint-simon-environnement.org/wp-content/uploads/2023/04/contribution-SSE.pdf>

Nous avons participé le 19 avril à une réunion à l'initiative de la direction de l'Urbanisme de Toulouse Métropole, destinée à recueillir les souhaits, demandes et remarques concernant l'élaboration du nouveau PLUi-H et ceci quartier par quartier.

Notre association était représentée par 4 personnes pour présenter nos demandes au directeur de l'Urbanisme de Toulouse (M. Falliero) ainsi qu'à la chargée d'études du Service de Planification Urbaine du secteur 6.4 (Mme Willens) dont nous dépendons, ceci en présence de notre Maire de quartier (Mme Ochoa).

Les principaux points abordés :

- demande de retour au coefficient d'emprise au sol de l'ex PLUi-H (20% au lieu des 50 % actuels) afin de limiter l'attractivité pour les promoteurs ;
- demande d'augmentation du coefficient de pleine terre afin de préserver des espaces verts suffisants sur les parcelles et lutter contre les îlots de chaleur ;
- augmentation du nombre de places de stationnement pour les nouveaux projets (2 places par logement) ;
- respect des secteurs pavillonnaires dans l'OAP Guilhermy par l'application d'un zonage adapté ;
- changement de classement des terrains "Cougnard-Saboulard" pour qu'ils demeurent en zone d'activité afin d'éviter qu'ils se transforment en centaines de logements supplémentaires ;
- protection des bâtis et espaces verts patrimoniaux ;
- demande de changement de réglementation sur les aires de présentation des ordures ménagères pour éviter les accumulations de déchets ;
- demande de modification des règles de hauteurs pour éviter les terrasses au 2ème étage surplombant les jardins voisins ;
- demande de mise en place de règles concernant l'implantation des pompes à chaleur pour éviter les conflits liés aux nuisances sonores ;

Vous pouvez consulter avec intérêt le document "cahier de concertation du public" à cette adresse :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/elaboration-pluih/f/572/>

Eclairage public

Nous observons que l'extinction volontaire de l'éclairage public à des fins économiques et environnementales ne se prolonge plus, en tout cas de la même manière..

Transports et Déplacements, Voirie

Reguelongue

Nous avons participé à une réunion sur le terrain à l'initiative de Mme Le Maire de Quartier sur le sujet d'une mise en sens unique de la partie Route Saint Simon- A Bayes de la rue Réguelongue. Il n'y a pas de consensus clair sur ce sujet, il est possible qu'une expérimentation soit tentée. Nous verrons.

.....

Guilhermy

Une réunion sur site a été aussi initiée à Guilhermy mais n'a pu avoir lieu

.....

Eisenhower

Lors du Conseil Métropolitain du 23 mars 2023, les élus ont défini les modalités de concertation du public en vue des travaux à venir boulevard Eisenhower. On peut lire dans la délibération :

« Ainsi, l'avenue Eisenhower a subi ces derniers temps de nombreuses interventions au gré de besoins ponctuels sans pour autant bénéficier d'une réflexion d'ensemble sur l'axe.

L'objet de l'opération de requalification est donc de donner une cohérence d'aménagement d'ensemble à cet axe majeur de la Métropole sur tout son linéaire depuis le rond-point Firmin Pons jusqu'à la route de Seysses.

Les principaux objectifs de cette opération d'aménagement sont les suivants :

- accueillir le Réseau express Vélo n°12,
- sécuriser et développer la mobilité piétonne le long de l'axe et en traversée,
- végétaliser l'axe et améliorer le cadre de vie,
- améliorer la circulation des transports en commun, en complément des sites propres qui leur sont dédiés,
- proposer une offre routière cohérente et adaptée.

En complément de cette opération de requalification, la Métropole engage également une réflexion, uniquement au niveau d'études préliminaires pour l'instant, du franchissement de l'autoroute A64 via l'échangeur du Chapitre par les modes actifs le long de l'avenue Eisenhower dans sa section entre la route de Seysses et la route d'Espagne.

Dans ce cadre, Toulouse Métropole a lancé depuis le début de l'année 2023 des études préliminaires. Elles ont pour objectif de mener une réflexion sur les aménagements possibles et d'étudier différents scénarii d'aménagement pour les comparer en vue de n'en retenir qu'un seul et ainsi poursuivre les études. »

Les dates de cette concertation ne sont pas encore connues. Vous pouvez retrouver la totalité de la délibération ici :

https://deliberations.toulouse.fr/data/archive/20230327_TM_DELIBERATION_DEL-23-0240.pdf?fbclid=IwAR12XuRU3-gqd0I7krHgt8po585Mp-QuTrlHgszb-lddcrU_toI5vwW5nA

Incinérateur

DECOSSET a publié début mars la version amendée de son projet.

(http://www.decoset.fr/publications/publications_7_20.htm) à l'issue de la concertation préalable et suite au rapport des garants.

(Le site Colidée : <https://colidee.com/o137p548/synthese.htm>)

Il acte la réduction à 240 000t le plafond annuel d'incinération du futur incinérateur, notamment par le refus de traiter des déchets externes au périmètre de Decoset (donc les déchets du 65 et éventuellement ceux du 32). Les différentes collectivités s'engagent en matière de prévention des déchets (PLPDMA) à une réduction moyenne de 13%, 11% pour la métropole toulousaine) (chiffres détaillés à trouver chez chaque collectivité ?). Différents outils (compostage, tri des biodéchets, recyclage, etc.) sont cités.

Nous sommes satisfaits de voir que les déchets issus de l'extérieur du périmètre Decoset ne seront plus pris en charge par l'incinérateur et qu'il semble émerger une volonté de réduire les déchets en amont de leur incinération.

Cependant nous sommes vigilants et sur certains points déçus :

- Sur les tonnages :
 - o Nous craignons que le schéma régional n'impose des arbitrages aux gestionnaires locaux Decoset répond qu'il n'y a pas de levier juridique de la Région dans ce sens.
 - o Par contre le Muretain, l'Auterivain, Terres du Lauragais sont pris dans le calcul de dimensionnement de l'outil...
 - o Le contrat de Délégation de Service Public va acter ce tonnage qui risque de ne plus pouvoir être réduit par la suite. Et il y a fort à parier que l'exploitant (privé) de l'installation ne soit pas lié par une limitation géographique de l'origine des déchets incinérés³ Il n'aura que l'obligation de satisfaire la demande du Decoset et pourra incinérer jusqu'à la limite de tonnage maximum autorisée de l'installation.
 - o Comble, les gains engrangés par les efforts de réduction des déchets à incinérer profiteront à Bessières ! Bessières doit être renouvelé à l'horizon 2040 et serait alors de dimension réduite en proportion des économies de déchets réalisées.
 - o Nous voulons plus d'engagement politique des élus et services techniques des collectivités dans cette amélioration significative de la gestion amont des déchets, comme cela est visible dans d'autres communes (Besançon, Grenoble, cf rapports de Zero Waste et rapport soumis à la concertation préalable)
- La localisation du futur incinérateur est toujours axée sur une reconstruction sur le même site, les études de sites alternatifs ne nous sont pas assez détaillées, les critères de sélection sont peu explicites (nous en avons eu confirmation lors d'une réunion à la préfecture au cours de la dernière commission de surveillance de site)
- Techniquement il est annoncé un changement du traitement des fumées, utilisant une voie sèche, nous ne verrions alors plus le panache sera-ce vraiment un mieux ?

Nous maintenons la vigilance sur ces points et avons demandé une **réunion d'information de la population de Saint Simon** par le DECOSSET qui aura lieu le **deuxième lundi de juin** (à confirmer) nous vous avertirons de la tenue effective de cette réunion.

Equipements publics, vie du quartier

Place de l'église :

Nous avons assisté à une réunion organisée par la mairie autour du projet de rénovation de la Place de l'église dans le cadre de l'opération « cœurs de quartier ». Il s'agissait de recueillir les souhaits des participants pour cette place, pour une livraison à horizon 2025.

Bien entendu cette place mérite toute notre attention, mais ainsi qu'exprimé par des participants, cet aménagement vient un peu à contre-temps puisqu'il subit les contraintes d'autres aménagements qui ne peuvent se régler maintenant (difficultés d'accès piétons-cycles, nombre de places de parking limités sur le quartier) et qu'il y aurait des besoins

exprimés qui sont aujourd'hui toujours en attente (salle associative et animation sociale sur Guilhermy, salle collective de taille convenable aux activités et aux besoins de la population aux Tibaous, etc.). Nous avons compris qu'il s'agit de lignes budgétaires différentes. Dommage mais gardons espoir.

Nous retenons de cette réunion que nous devrions voir enfin un affichage d'informations publiques sur la place, un point véloutoulouse (qui nous espérons sera relié à un autre à Basso Cambo !), un peu plus de végétalisation, mais malheureusement une réduction des places de parking... Attendons la synthèse et la décision finale.

Animations Communication

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent

Rappel du Programme provisoire des festivités (comité des fêtes) pour 2023 :

- Bourse aux vélos Place des Tibaous le 16 avril de 9h00 à 13h00
- Le Jeu envahit Toulouse au Centre d'Animation le 3 juin de 15h00 à 19h00
- Fête de la Musique Place de l'église le 23 juin de 19h00 à 23h00
- Cinéma Plein air à Guilhermy le 1er septembre
- Forum des Associations Place des Tibaous le 9 septembre de 9h00 à 13h00
- Fête de Saint-Simon Place de l'église le 7 octobre de 15h00 à 23h00
- Concert de Noël à l'église de Saint Simon : début décembre

Pour contacter et/ou rejoindre l'équipe du comité des fêtes : allez sur le Groupe Facebook « Comité des fêtes de Saint-Simon » ou par email [:saintsimon.comitedesfetes@gmail.com](mailto:saintsimon.comitedesfetes@gmail.com)

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu exceptionnellement **jeudi 4 mai à 18h** dans la salle place de l'église.

Nous aurons une **réunion d'information par le DECOSET sur le projet d'évolution de l'incinérateur et de la gestion des déchets dans la salle associative de la place de l'église le 10 juin à 18h.**

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de Mai Juin 2023

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Avant l'été voici votre bulletin édité fin juin.

Ces mois de mai et juin n'ont pas manqué de réunions et débats divers : poursuite du travail autour du projet d'évolution de l'incinérateur, dont la réunion que nous avons organisée pour vous le 12 juin, la visite de l'incinérateur actuel, la commission de quartier à laquelle vous avez participé nombreux le 5 juin, la réunion bilan de fin de première année scolaire au collège Saint Simon, la réunion de bilan de mi-mandat de JL Moudenc, une réunion de projet d'antenne téléphonique rue Camille Muffat, et une réunion de commission d'avant-projet le 2 juin

Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions, participer à nos actions.

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Commission de quartier le 5 juin

La commission de quartier présidée par Mme Ochoa a eu lieu le 5 juin à 18h dans la salle associative place de l'Eglise. Ont été présentés :

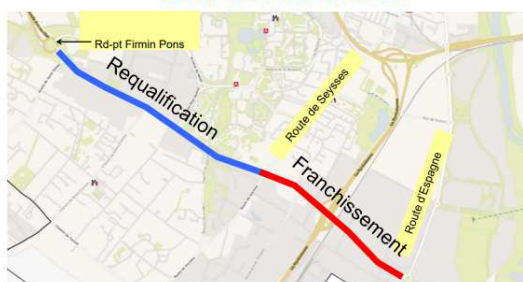
Les projets :

- Le groupe Scolaire qui se substituera à l'actuel groupe provisoire au bout du chemin Canto Laouzeto, 9 classes maternelles et 13 élémentaires, ouverture prévue en mars 2024
- La rénovation de l'ancienne école P Bert : une salle polyvalente, une salle dédiée aux activités de mouvement, une salle théâtre, une salle activités calmes, un espace musique (4 studios, 1 salle de pratique collective) livraison programmée pour le 1^{er} trimestre 2026
- Le gymnase pour ... janvier 2026 !

Annonces des évènements (mi-mandat, inaugurations, fêtes de la musique, cinéma de plein air, etc..)

Le projet de requalification de l'avenue Eisenhower (voir notre position dans la rubrique « transports et déplacements, voirie »)

Deux secteurs d'études



Requalification : 2,5Km

Avec une volonté politique de déclinaison opérationnelle le plus rapidement possible > 1^{er} travaux à mener d'ici 2026 si possible

Franchissement : 1,8Km

Avec une volonté de prospective (niveau Etudes Préliminaires uniquement) pour le franchissement de l'A64 par les modes doux via le REV 12

Requalification : pour accueillir le Réseau Express Vélo REV12 ; Sécuriser et développer la mobilité piétonne le long de l'axe et en traversée ; végétaliser l'axe et améliorer le cadre de vie ; améliorer la circulation des transports en commun avec création de couloirs réservés (Ourliac- Seysses)

Franchissement A64 : de Rte de Seysses à Rte d'Espagne, pour accueillir le Réseau Express Vélo REV12, Sécuriser et développer la mobilité des modes doux le long de l'axe, notamment au niveau du franchissement de l'A64.

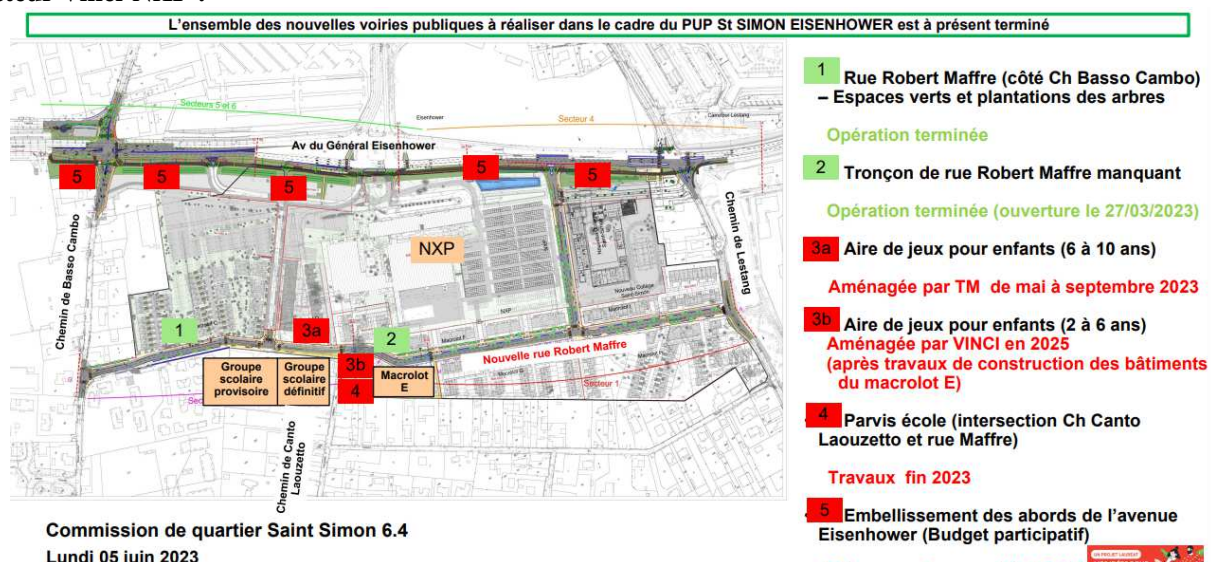
2023 est consacrée à l'amont du projet (études, concertation, choix des aménagements).

Puis ce serait la Requalification qui serait poursuivie à partir de 2024, pour lancer les travaux fin 2025- début 2026

Une réunion publique de lancement de la concertation a eu lieu le 20 juin à la maison de la Citoyenneté ouest. Le portail « je participe » est ouvert sur ce sujet ; Une réunion de concertation sur les études préliminaires aura lieu le 7 septembre à 18h30 au centre culturel Alban Minville.

Les travaux en cours :

Sur le secteur Vinci-NXP :



Collège Guilhermy :

- Desserte cyclable basée sur la carte scolaire lumineuse du carrefour Champollion
- Voie verte dans la Ramée
- Voie verte le long de l'accès au golf
- Liaison vers les quartiers de Toulouse



Commission de quartier Saint Simon 6.4
Lundi 05 juin 2023

Programmations 2023-2024 : Aménagement d'un plateau ralentisseur Canto Laouzeto-Tucaut, Réaménagements de Canto Laouzeto sur le tronçon Renard-Cimetière, Traversée Piétonne Mazellier, Elargissement trottoir Monlong, Aménagement carrefour Tibet.

Présentation de l'état d'avancement de la liaison Liffart Eisenhower (post 2024).

Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Dépôts de permis :

- 29 appartements au 13 rue du Tibet
- 17 logements au 48 chemin du Loup
- 29 logements au 6 rue Bayes
- 1 maison au 1 rue Dhuoda
- 1 maison au 46 ch du Renard

Permis accordés :

- 1 maison au 12 rue Dhuoda
- 1 maison au 59 route de Seysses
- 23 logements au 186 chemin de Tucaut
- 3 maisons au 94 ch de Tucaut

Commission urbanisme :

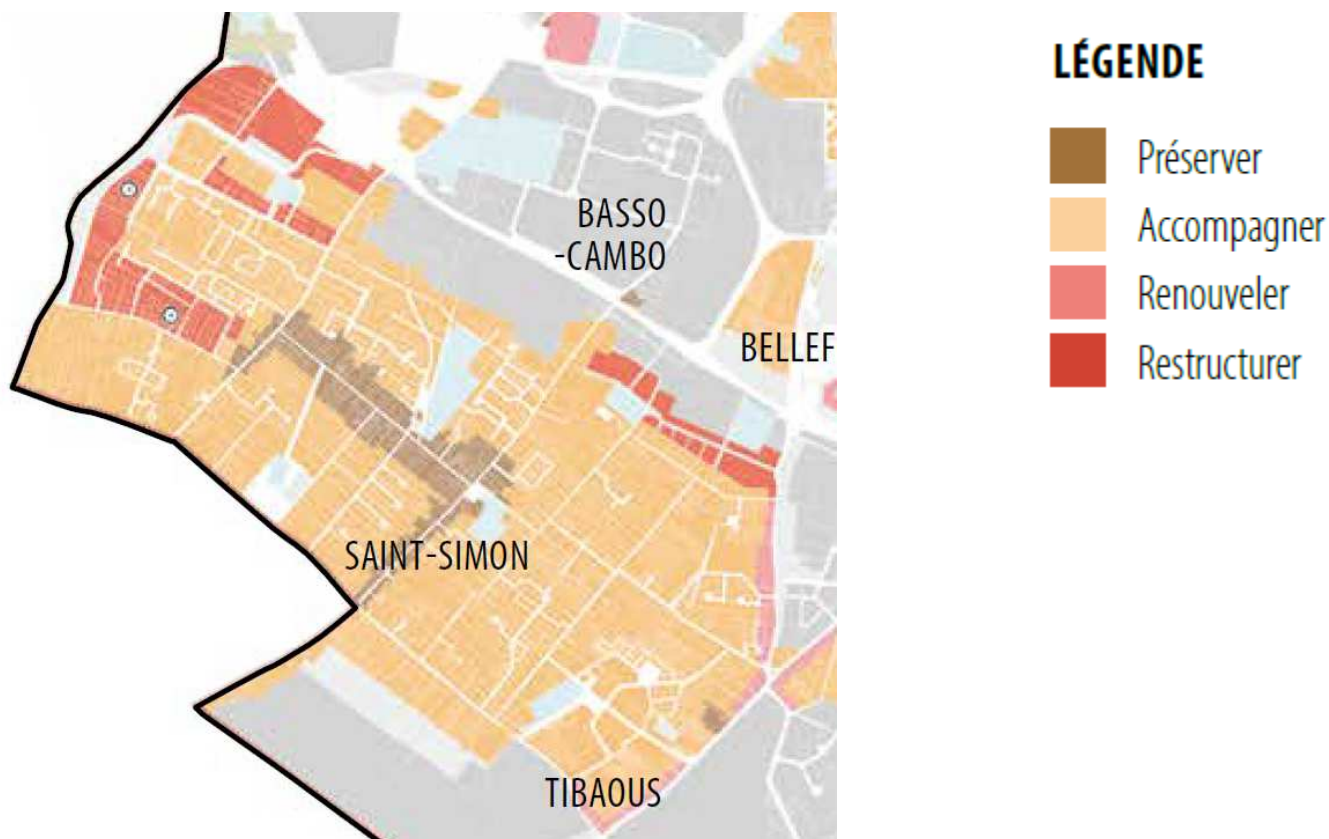
Trois projets nous ont été présentés depuis notre dernier bulletin, avec des emprises au sol entre 35 % et 39 %. Nous avons demandé que les promoteurs respectent les 20 % d'emprise du PLUi-H annulé.

Cahiers Toulousains

La Ville de Toulouse vient de publier les « Cahiers Toulousain » qui préfigurent le futur de nos quartiers à une échéance 2040. Vous pouvez charger le cahier de notre secteur ici :

https://metropole.toulouse.fr/sites/toulouse-fr/files/2023-05/cahiers_toulousains_s6_vf.pdf

Vous pouvez voir ci-dessous les zones définissant les possibilités d'urbanisation future, qui devraient logiquement se retrouver dans les règles du futur PLUi-H.



Si nous sommes satisfaits de la confirmation des secteurs « A préserver » et « A accompagner », il n'en est pas de même des zones en rouge « A restructurer » sur Guilhermy qui ont été maintenus malgré les interventions des habitants lors de l'opération « remorque à remarques ».

La zone au nord du chemin Licard qui est actuellement composée exclusivement de maisons individuelles parfois récentes ainsi que le nord de Guilhermy proche de l'Arc-en-ciel sont particulièrement concernées.

Voici comment est définie l'évolution de ces secteurs :

Des évolutions encadrées par la collectivité pour des sites à réinventer

Les secteurs à restructurer appellent un rôle majeur des acteurs publics et parapublics, notamment via la maîtrise foncière. Les secteurs de restructuration supposent des opérations d'aménagements où la production et le financement des équipements (espace public, parc, école, etc.) sont définis.

Des principes non exhaustifs à mettre en œuvre dans le cadre d'un urbanisme de projet :

- doter ces quartiers d'une attractivité propre : équipements, espaces publics, paysages, transports en commun,
- bien traiter leurs limites dans une optique de continuité urbaine (favoriser les transitions urbaines douces).

Nous craignons que la traduction de ces orientations dans le futur PLUi-H conduise à une forte densification de ces zones.

Nous vous rappelons que vous avez encore la possibilité de participer à la concertation sur le PLUi-H, voir ci-après.

Compte tenu de ces cahiers, il est urgent de contribuer si vous vous pensez concernés.

PLUiH

L'enquête publique en ligne pour déposer vos contributions sur le futur PLUi-H se poursuit jusqu'au 31 décembre 2023. Vous pouvez contribuer en formulant vos demandes ici : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/deposer-son-observation>

Pour voir la contribution de St-Simon Environnement qui a été déposée dès le début de la concertation suivez ce lien : <https://www.saint-simon-environnement.org/wp-content/uploads/2023/04/contribution-SSE.pdf>

Vous pouvez consulter avec intérêt le document "cahier de concertation du public" à cette adresse :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/elaboration-pluih/f/572/>

Transports et Déplacements, Voirie

Le projet de requalification du boulevard Eisenhower : (Commission de Quartier du 5/06)

Nous pensons que certes l'embellissement et quelques aménagements de sécurisation peuvent s'imposer (notamment suite au vote de budget participatif), mais que le séquençage devrait être inversé, le franchissement du carrefour Lestang, du rond-point Lajaunie (pour les voitures et les cycles) et de l'A64 (pour les cycles) sont des points noirs à travailler prioritairement

Attention, la participation s'arrête le 30 juin.

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/eisenhower/f/617/>

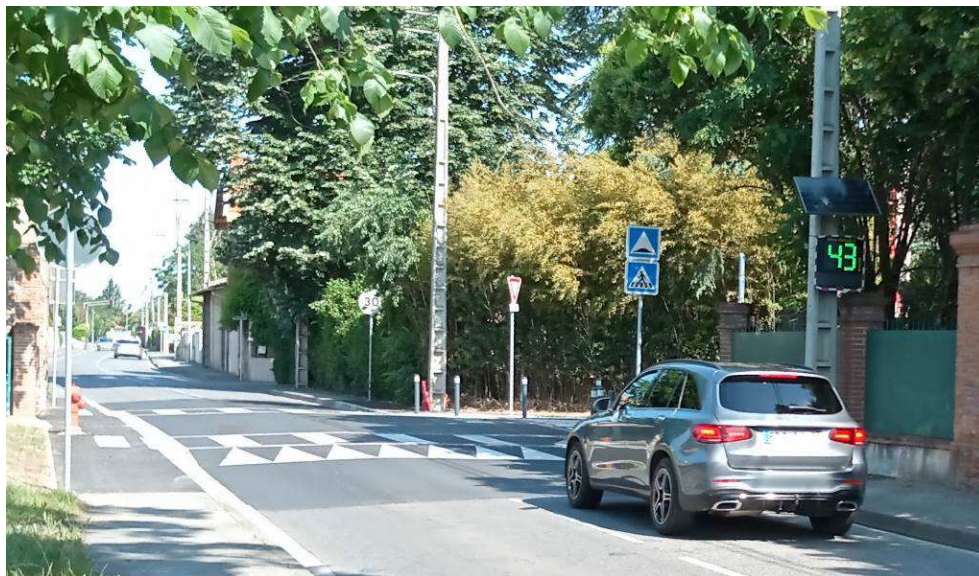
19/06 Réunion de bilan des sondages sur les mises en sens uniques des rues Réguelongue (Prilloume rte de St Simon), Loup (Monlong-Renard), Canto Louzeto (Cimetière Tucaut)

La réunion a présenté les résultats consolidés des deux sondages (Mairie et Collectif de Défense des habitants de St Simon) où on pouvait voir que les positions défendues par les riverains des rues concernées et celles des habitants du quartier ne se recouvraient pas vraiment. Les présents se sont exprimés, réclamant de plus un feu de circulation au carrefour Tucaut-Bayes. Affaire à suivre.

Ralentisseur à l'intersection Tucaut/Canto Laouzeto

Demandé depuis longtemps par les riverains ce ralentisseur a été mis en service courant mai, les travaux ayant débuté le 17 avril.

Il ne reste plus qu'à re-régler le radar "pédagogique" sur 30 km/h, étant resté calé sur 50 km/h comme on le constate sur la photo !



Incinérateur

Réunion publique sur le devenir de l'incinérateur avec le DECOSET le 12 juin

Cette réunion, à l'initiative de S.S.E. s'est déroulée en présence de représentants du DECOSET ce 12 juin.

Le DECOSET était représenté par Laurent Guyon, directeur général des services, Karine Fragonas cheffe de service incinération énergie, Bernard Mellac directeur des services techniques

La participation d'une trentaine de personnes paraît bien faible face aux enjeux concernant l'incinérateur de Monlong, cela n'a pas empêché d'avoir un débat très animé !

La présentation faite par le DECOSET portait d'abord sur la remise à niveau de l'incinérateur, pour un montant de 45 M€, en plusieurs phases.

La première entraînera un arrêt complet de l'usine du 21 août au 21 septembre 2023 ; pendant cette période les déchets non recyclables seront traités par enfouissement.

La modification la plus marquante sera celle concernant le "nettoyage" des fumées non plus à l'eau (200 000 m³/an venant du canal de St Martory) mais via une catalyse aidée par des membranes filtrantes ; il n'y aura donc plus de vapeur d'eau rejetée avec les fumées, donc plus de panache "visible" en sortie de la cheminée. Pour autant, les polluants sortiront quand même par la cheminée, mais ils devraient être réduits.

Ces travaux permettront de le maintenir aux normes 10 années supplémentaires et d'attendre la construction du nouvel incinérateur. A noter que cette construction est actée, mais pas encore sa localisation.



Il nous a donc été présenté les différents aspects des choix techniques de cette construction, dont la réduction de capacité de 330 000 tonnes actuellement à 240 000 tonnes. Il faut noter que la capacité technique réelle est actuellement de 290 000 tonnes.

Le gros de la discussion a concerné, bien sûr, la localisation de cette construction ; les participants étant clairement opposé à sa reconstruction au même emplacement, en plein au milieu de dizaines de milliers d'habitants et à 300 m du collège.

Le DECOSET a alors déclaré qu'il était prêt à faire réaliser l'étude du choix de l'emplacement par un cabinet indépendant et à y associer les diverses associations. M. Guyon a insisté sur l'impératif (selon le Decoset) de construire l'usine dans Toulouse, point de vue qui n'était pas partagé par les riverains.

Les participants ont également relevé la difficulté d'accéder aux mesures effectuées au niveau de l'incinérateur et celles faites par les capteurs extérieurs. Le DECOSET a alors indiqué qu'il travaillait à rendre facilement accessibles l'ensemble de ces données sur un site internet unique.

Beaucoup de questions et d'échanges ont ensuite concerné le recyclage

Place de l'église :

Les commerçants sont inquiets du projet qui leur a été présenté (article dans la Dépêche, question en Commission de Quartier). Mme Ochoa a pris acte et confirmé que, notamment en matière de nombre de places de parking ce ne serait pas ce qui a été présenté qui sera retenu mais il n'y aurait que 3 places supprimées. La concertation publique se poursuit.

Travaux nouvelle école Canto Laouzeto rue Robert Maffre

Le chantier fin décembre 22



Le chantier fin juin 23

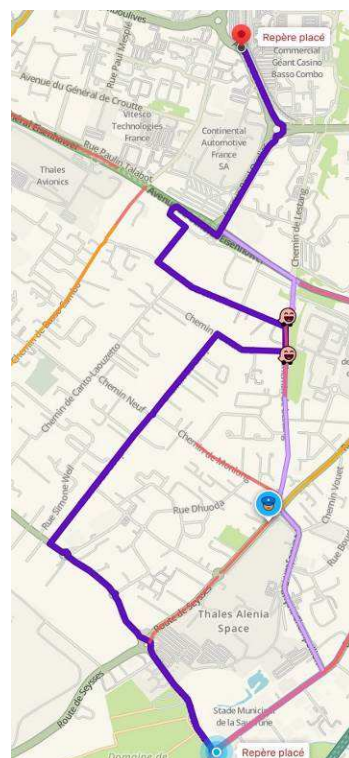


La nouvelle école Canto-Laouzeto (22 classes maternelles et élémentaires) prend forme ; sa livraison devrait intervenir en mai 2024.



Face à ce chantier, celui de la première aire de jeux du quartier est en cours de construction pour un budget affiché de 255 500€ !

A noter que la rue Robert Maffre (que l'on voit sur la photo du haut parallèle à l'école) a été ouverte en totalité et relie donc maintenant le chemin de Lestang au chemin de Basso Cambo.



Et comme nous le craignons ces nouvelles voiries sont utilisées comme "shunt" aux voies habituelles.

Ci-contre l'itinéraire proposé, le 13 juin à 8h30, par l'application "Waze" pour aller de la route de Seysses (rond-point de l'Espace) au métro Basso Cambo.

L'itinéraire fait traverser le ch. du Loup, la rue Maffre, avec un passage devant l'école ...

Autres équipements : Téléphonie

Le 16/06 matin s'est tenue une commission antennes téléphonie mobile dont un projet situé 8 rue Camille Muffat

Le projet a été modifié par rapport à celui qui nous avait été communiqué.

Toulouse Métropole habitat avait exigé un habillage par bardage intégral (comme figurant sur le projet initial), la ville l'a fait transformer par des faux arbres comme sur les vues ci-dessous.

Etat avant :



Etat après :



Avis donné :

- * pas de problème esthétique
- * l'école primaire paraît suffisamment éloignée (350m)
- * il a été demandé à ce que des mesures soient effectuées à posteriori dans les appartements des immeubles en vis-à-vis (situés à moins de 20m) ; il a été répondu que ces mesures doivent être demandées par les habitants concernés et que la mairie donnera un avis favorable à ces demandes.

En ce qui concerne le projet d'antenne Bouygues au boulo-drome, puis au cimetière, la Mairie n'a pas donné son accord et nous n'avons plus de nouvelles de l'opérateur. Mais la vigilance demeure, car l'opérateur peut toujours trouver un emplacement chez un particulier et dans ce cas, la Mairie ne peut pas refuser le permis de construire.

Animations Communication

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent

Rappel du Programme provisoire des festivités (comité des fêtes et centre culturel) pour 2023 :

- Cinéma Plein air à Tibaus le 30 juin
- Forum des Associations Place des Tibaus le 9 septembre de 9h00 à 13h00
- Fête de Saint-Simon Place de l'église le 7 octobre de 15h00 à 23h00
- Concert de Noël à l'église de Saint Simon : début décembre

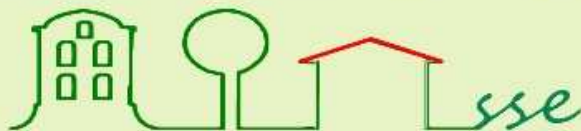
Pour contacter et/ou rejoindre l'équipe du comité des fêtes allez sur le Groupe Facebook « Comité des fêtes de Saint-Simon » ou par email : saintsimon.comitedesfetes@gmail.com

Coup de chapeau à l'équipe du Comité des Fêtes pour la réussite de la fête de la musique de Saint Simon : choix de la date (23 juin) qui a permis d'éviter la concurrence des autres lieux, mais aussi de ne pas subir une météo défavorable. Et une très belle programmation qui a permis à chacun d'y trouver son compte, résultats : une affluence record !

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu lundi 10 juillet à 18h dans la salle place de l'église.

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de Juillet-Septembre 2023

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Du fait de la pause du mois d'Août ce bulletin couvre 3 mois au lieu de deux.

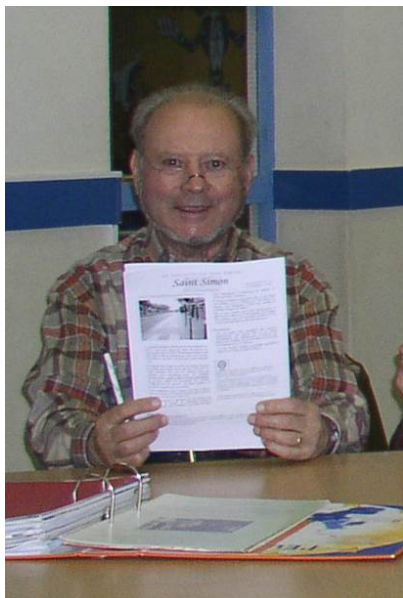
Notre actualité est toujours aussi importante, jugez en plutôt à travers quelques points majeurs:

- *Nous sommes (et nous vous engageons à vous exprimer directement sur la plateforme «je participe» de Toulouse Métropole) dans la dernière ligne droite de la concertation publique pour l'élaboration du le futur PLUiH. La clôture de cette concertation est le 31 décembre 2023 et n'oubliez pas à quel point la densification de notre quartier est un enjeu fort de ce PLUiH.*
- *L'appel à candidatures sur le marché de Délégation de Service Public des incinérateurs toulousains (Bessières et Toulouse) a été publié. Nous continuons à peser pour faire évoluer ce projet. Des résultats ont été obtenus ce printemps mais le point majeur de l'étude du lieu d'implantation qui doit être revu n'est pas clairement exprimé dans l'appel à projet publié.*
- *Nous nous sommes et vous vous êtes exprimés sur le projet de réaménagement du boulevard Eisenhower et du franchissement de l'A64, cette concertation se poursuit, nous suivons et apportons nos demandes.*
- *Nous vous rappelons que nous attendons le retour du projet de réaménagement de la Place de l'église et de ses abords.*

Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions, participer à nos actions.

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Gilbert Cales nous a quitté



Cet été, nous avons eu la grande tristesse d'apprendre la disparition de notre ami de longue date Gilbert Cales.

Membre du bureau de notre association depuis de nombreuses années, il nous avait apporté sa gentillesse et sa compétence qu'il avait mises en œuvre en particulier dans les domaines de l'environnement et de l'urbanisme.

Nous nous rappelons encore ses présentations des chiffres des émissions des polluants de l'incinérateur lors de nos assemblées générales. Il avait acquis une grande compétence dans ce domaine et participait aux réunions de la Commission de surveillance de l'usine organisées par la Préfecture.

Il avait également assuré la fonction de Trésorier de notre association.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Simon le 9 août au cours desquelles de nombreux témoignages de sympathie et de soutien ont été exprimés.

Au revoir Gilbert et encore merci pour ce que tu nous as apporté

Commission de quartier le 5 octobre

La commission de quartier présidée par Mme Ochoa aura lieu le 5 octobre à 18h30 au Centre Culturel de Saint Simon, 10 chemin de Liffard.

Seront présentés les points d'étapes pour les projets de quartier et le calendrier de la concertation sur le réaménagement de l'avenue Eisenhower.

Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Dépôts de permis :

- 16 appartements au 10 route de St-Simon
- 27 appartements au 21 ch du Renard
- 1 maison au 1 rue Dhuoda
- 1 maison au 98 ch de Canto Laouzetto
- 1 maison au 5 rue Weber
- 1 maison au 97 ch de Canto Laouzetto

Permis accordés :

- 32 appartements au 40 ch de Guilhermy
- 1 maison au 46 ch du Renard
- 3 logements au 46 ch du Loup
- 1 maison au 70 ch de Basso-Cambo
- 1 maison au 1c impasse Licard
- 1 maison au 5b ch de Monlong

Permis refusés :

- 15 appartements au 83 ch de Canto Laouzetto

Commission urbanisme :

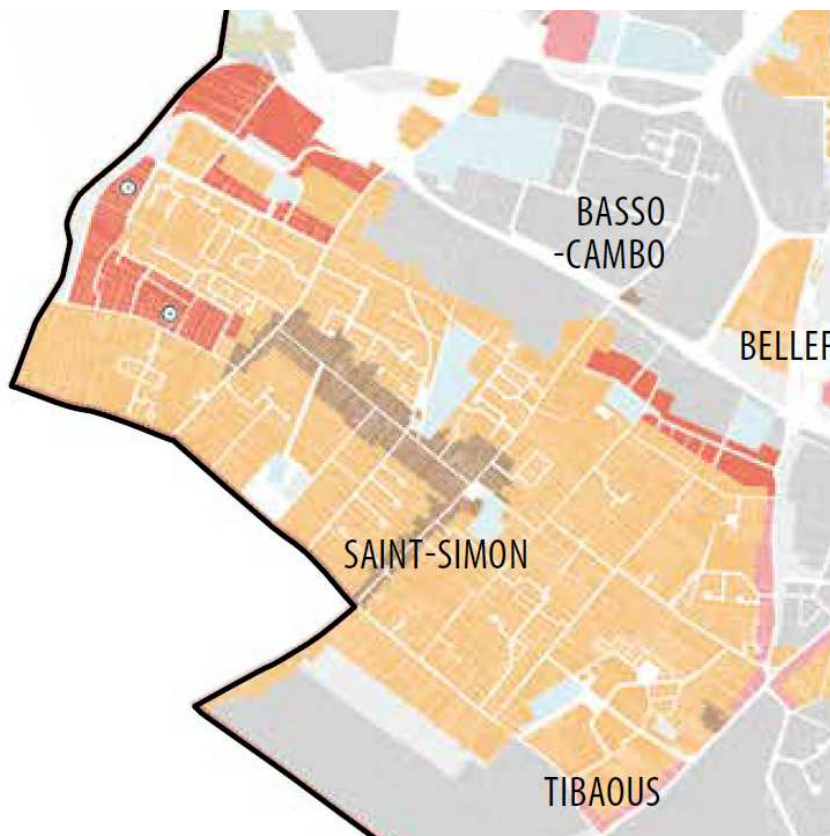
Un seul projet nous a été présenté depuis notre dernier bulletin, avec une emprise au sol de plus de 50 %. Nous avons demandé que le promoteur respecte les 20 % d'emprise du PLUi-H annulé.

Rappel Cahiers Toulousains – projet PLUiH

La Ville de Toulouse a publié les « Cahiers Toulousains » qui préfigurent le futur de nos quartiers à une échéance 2040. Vous pouvez charger le cahier de notre secteur ici :

https://metropole.toulouse.fr/sites/toulouse-fr/files/2023-05/cahiers_toulousains_s6_vf.pdf

Vous pouvez voir ci-dessous les zones définissant les possibilités d'urbanisation future, qui devraient logiquement se retrouver dans les règles du futur PLUi-H.



LÉGENDE

	Préserver
	Accompagner
	Renouveler
	Restructurer

Si nous sommes satisfaits de la confirmation des secteurs « A préserver » et « A accompagner », il n'en est pas de même des zones en rouge « A restructurer » sur Guilhermy qui ont été maintenus malgré les interventions des habitants lors de l'opération « remorque à remarques ».

La zone au nord du chemin Licard qui est actuellement composée exclusivement de maisons individuelles parfois récentes ainsi que le nord de Guilhermy proche de l'Arc-en-ciel sont particulièrement concernées.

Voici comment est définie l'évolution de ces secteurs :

Des évolutions encadrées par la collectivité pour des sites à réinventer

Les secteurs à restructurer appellent un rôle majeur des acteurs publics et parapublics, notamment via la maîtrise foncière. Les secteurs de restructuration supposent des opérations d'aménagements où la production et le financement des équipements (espace public, parc, école, etc.) sont définis.

Des principes non exhaustifs à mettre en œuvre dans le cadre d'un urbanisme de projet :

- doter ces quartiers d'une attractivité propre : équipements, espaces publics, paysages, transports en commun,
- bien traiter leurs limites dans une optique de continuité urbaine (favoriser les transitions urbaines douces).

Nous craignons que la traduction de ces orientations dans le futur PLUi-H conduise à une forte densification de ces zones.

Nous vous rappelons que vous avez encore la possibilité de participer à la concertation sur le PLUi-H, voir ci-après.

D'autre part un atelier de concertation aura lieu pour Toulouse le 9 octobre Salle Barcelone à 18h30 les inscriptions sont closes, vous pouvez nous faire vos remarques ou les poster sur le site.

Compte tenu de ces cahiers, il est urgent de contribuer.

L'enquête publique en ligne pour déposer vos contributions sur le futur PLUi-H se poursuit jusqu'au 31 décembre 2023. Vous pouvez contribuer en formulant vos demandes ici : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/deposer-son-observation>

Pour voir la contribution de St-Simon Environnement qui a été déposée dès le début de la concertation suivez ce lien : <https://www.saint-simon-environnement.org/wp-content/uploads/2023/04/contribution-SSE.pdf>

Vous pouvez consulter avec intérêt le document "cahier de concertation du public" à cette adresse :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/elaboration-pluih/f/572/>

Le projet de requalification du boulevard Eisenhower : Réunion publique du 7 septembre 2023

Nouvelle phase de cette concertation, ce 7 septembre s'est déroulée la deuxième réunion publique au centre culturel Alban Minville. Il s'agissait de la présentation des différents scénarios d'aménagement envisagés concernant le boulevard et à plus long terme la liaison "modes doux" du carrefour Eisenhower / Seysses à la route d'Espagne.

Seulement une quinzaine de personnes sont venues y assister.

Les principaux interlocuteurs étaient :

M. Jérôme LIBOUREL, chargé de l'opération (Direction I.T.E.) ; Julie POIREL, paysagiste ; Lola DAYHENARD, chargée d'études (cabinet EGIS)

Il faut tout d'abord saluer la qualité et l'ampleur de l'étude présentée par J. Libourel.

Vous trouverez en fin d'article les différents liens internet relatifs à ces projets.

Les principaux objectifs de cette opération d'aménagement sont les suivants :

- accueillir le Réseau express Vélo n°12,
- sécuriser et développer la mobilité piétonne le long de l'axe et en traversée,
- végétaliser l'axe et améliorer le cadre de vie,
- améliorer la circulation des transports en commun, en complément des sites propres qui leur sont dédiés,
- proposer une offre routière cohérente et adaptée.

Plusieurs personnes ont regretté que dans les objectifs, on ne trouve pas **la fluidification du trafic** alors que cet axe voit passer 30 000 véhicules/jour. Mais rien n'est prévu pour cela, alors que cela nous semble une priorité.

1ère partie : requalification du boulevard

M. Libourel présente le projet concernant le boulevard avec l'insertion du réseau express vélo (REV12), l'étude a été découpée en 5 tronçons, appelés rubans.

Vous trouverez tous les documents dans les vues présentées sur internet.

Ruban 1

du rond-point Firmin Pons
au carrefour Eisenhower / Saint Simon



- Création d'une voie verte de 4m maillée avec les aménagements existants
- Création d'une traversée piétons / cycles au carrefour route de Saint Simon maillée avec les aménagements existants de la Voie du Canal Saint Martory (VCSM)



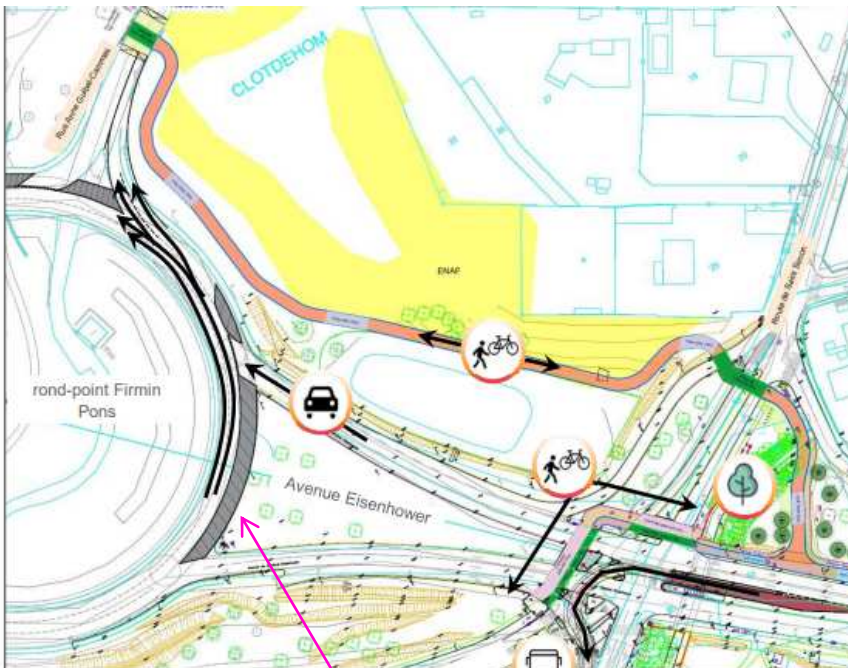
- Création d'une voie de tourne à gauche réservée aux bus vers la route de Saint Simon



- Facilitation de l'insertion des véhicules dans le giratoire Firmin Pons (réduction à 2 voies sur l'anneau avec affectation de la voie extérieure uniquement aux sorties)



- Patrimoine végétal existant complété par des plantations d'arbres



toulouse
métropole

Quelques détails :

- introduction d'un tourne à gauche réservé au bus 53 au carrefour Eisenhower/ rte de St Simon, qui lui évitera d'aller faire le tour du rond-point Firmin Pons
- projet d'amélioration d'introduction de la circulation dans le rond-point par la suppression d'une voie !
- la limitation de vitesse sera de 50 km/h sur tout le parcours

Parmi les observations ou réserves émises par le public lors du débat très animé :

- question sur le bien-fondé de ce projet à 14 millions d'euros, non réclamé par les riverains
- contestation de l'étude préalable de circulation qui indiquait 70 % de desserte locale. M. Libourel a répondu que la desserte locale était définie par tous les véhicules n'empruntant qu'une partie du boulevard ; il s'agit donc de tous les véhicules sauf ceux parcourant en totalité du carrefour de Seysses à la rocade Arc En Ciel.
- pas de réaménagement du carrefour avec la route de Seysses, alors que c'est un vrai point noir
- pourquoi existe-t-il des feux desservants des sorties privées (Thales, V3J) qui interrompent la circulation du boulevard

2ème partie : liaison "modes doux" de Seysses à la route d'Espagne (franchissement A64 et voie ferrée)

Il s'agit là d'une pré-étude, la réalisation éventuelle ne devant pas démarrer avant 2026.

Il est bon de rappeler que pour les vélos et piétons les seuls passages existants sont via le parc et rue de Gironis, ou par la gare de Portet, ces 2 passages étant distants de plus de 4 kilomètres ; à noter que le pont du bd de l'Europe (accès vers Carrefour) est interdit aux vélos depuis cet été.

Le franchissement de l'A64 et voie ferrée le long du prolongement du bd Eisenhower n'est pas du tout évident.

Aussi un participant a proposé de faire plutôt un passage dans le prolongement des avenues Thibaut et Larrieu. Solution paraissant beaucoup plus simple (donc moins coûteuse) qui aurait de plus l'avantage de desservir ces 2 zones commerciales importantes (ce que ne permet pas l'étude présentée. Par contre l'inconvénient est de "casser" quelque peu la continuité du REV12.

Suite de la concertation

Vu que notre quartier est concerné vous êtes invités à émettre vos avis et remarques sur la concertation en ligne ouverte jusqu'au 31 octobre 2023.

D'autre part une permanence publique, en présence de M. Libourel, se tiendra à la mairie annexe de St Simon le **11 octobre 2023 de 8h45 à 11h45** ; vous pourrez consulter le dossier et faire part de vos remarques.

Enfin, vous avez également la possibilité de vous exprimer lors de la Commission de Quartier du 5 octobre où le sujet sera évoqué.

Liens internet :

* Présentation du projet (voir la rubrique "DOCUMENTS A CONSULTER") :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/eisenhower>

* concertation en ligne (identification ou création de compte obligatoire) :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/eisenhower/f/679/>

Avenue du Général Eisenhower – Requalification et franchissement A64

Le coût

Requalification de l'avenue Eisenhower :

- Coût d'opération évalué avant études préliminaires entre 10 et 14M d'€
- Financement : Toulouse Métropole – Budget opérations structurantes (5Md'€ sur PPIM 2021-2026)
- Estimations à l'issue des travaux des études préliminaires :
 - Scénario 1 (capacité VP existante – REV unilatéral au nord et voie verte au sud) : **11,6M d'€ HT**
 - Scénario 2 (capacité – REV bilatéral) : **16,8M d'€ HT**

Franchissement A64 par les modes actifs :

- Financement des études : Toulouse Métropole – Budget cycles
- Estimations des travaux à l'issue des études préliminaires :
 - Scénario 1 (REV au nord et à niveau) : **4,5M d'€ HT**
 - Scénario 2 (REV en axial) : **11,1M d'€ HT**
 - Scénario 3 (passerelle dédiée) : **35M d'€ HT**

Le planning (dans le cas d'un projet non soumis à procédures)

2023 : Etudes préliminaires – Concertation – Bilan de la concertation et avis des services

2024 : Approbation du bilan de la concertation + choix d'un scénario d'aménagement pour la partie requalification de l'avenue
Poursuite des études d'avant-projet, de projet et procédures réglementaires – Consultation des entreprises

2025 : Préparation de chantier / Démarrage des travaux (phase 1)

2026 et après : Travaux (phase 2)

toulouse
métropole

Canto Laouzeto : le poteau en béton est enfin parti !

Le carrefour Canto- Chemin Neuf s'en trouve nettement amélioré, même s'il reste toujours compliqué de s'y croiser.



Incinérateur

Comme indiqué dans le chapeau d'introduction de ce bulletin, l'appel à candidatures pour le service de Délégation de Service Public (DSP) est sorti courant mai. Tout comme Zero Waste, nous en avons fait une analyse, et constaté que l'engagement de recherche d'un site d'implantation alternatif ne figure pas clairement dans le texte publié.

Nous avons interpellé par lettre recommandée le Président de Toulouse Métropole et le Président de DECOSET. Ce dernier nous a fait une réponse : « *non l'absence de mention explicite de possibilité d'un site alternatif n'implique pas obligatoirement que le futur site est verrouillé à l'actuel* » assortie de reprise d'éléments de l'appel à candidatures qui nous laisse perplexes. Ce défaut de mention explicite a été signalé à la garante de la Commission Nationale du Débat Public.

Nous avons aussi relevé d'autres éléments que nous porterons en débat à DECOSET lors de la prochaine réunion de travail avec les associations le 9 novembre prochain.

En attendant, vous avez sans doute constaté que les travaux ont démarré, comme annoncé au cours de notre réunion du 12 juin, avec l'arrêt de l'incinérateur jusqu'au 20 septembre. Nous verrons quels résultats donneront les analyses d'air au cours de cet arrêt.

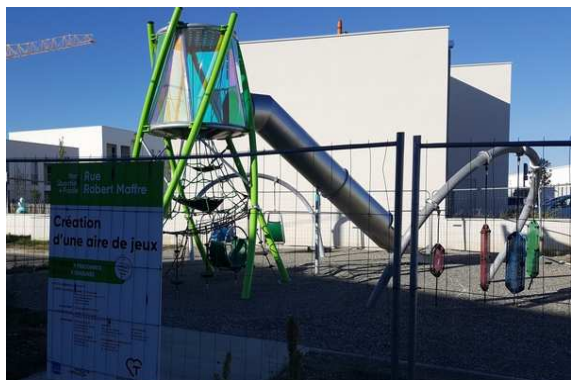
Les travaux se poursuivront encore durant 6 mois afin de satisfaire aux normes européennes de rejets dans l'atmosphère. A terme, les fumées ne devraient plus être visibles (mais les rejets continueront).

Equipements publics, vie du quartier

Place de l'église :

Mme Ochoa avait confirmé que, notamment en matière de nombre de places de parking il n'y aurait que 3 places supprimées. La concertation publique se poursuit.

Aire de jeux :



Une nouvelle aire de jeux est en cours de construction en face de l'école Canto-Laouzeto (qui est elle-même en construction).

Il y aura donc deux aires de jeux sur ce secteur, adaptées à des âges différents.

Opération de nettoyage volontaire du quartier



Cette année encore et pour la troisième fois, le collectif de défense de Saint Simon a organisé sa matinée de nettoyage du quartier. Pour cette session 2023 cela a été fait dans le cadre de la journée mondiale de nettoyage de la planète : World CleanupDay. Plus de 70 volontaires disséminés sur les 14 secteurs du quartier ont ramassé près de 120kg de déchets divers jonchant nos rues.

Notons la présence des jeunes footballeurs de l'étoile sportive ainsi que le soutien du Crédit Agricole venu également participer et offrir l'apéro en fin d'événement.

Remercions également l'équipe de Toulouse Métropole pour la logistique matérielle et le pesage / évacuation.

Serge Escartin pour le Collectif de Défense du Quartier.

Forum des Associations

Ce forum s'est bien déroulé sur la place des Tibaous à l'initiative du **Comité des Fêtes** qui en a assuré avec le support des services municipaux (dont le Centre Culturel) une animation bien sympathique et musicale.

Les habitants ont pu trouver au cours de cette matinée du 9 septembre de quoi s'engager dans différentes voies artistiques ou autres (sportives, sociales) proposées par les 23 associations présentes.

Autres équipements : Téléphonie

En ce qui concerne le projet d'antenne Bouygues au boulodrome, puis au cimetière nous n'avons plus de nouvelles.

On nous a rapporté que l'opérateur chercherait un terrain privé pour son installation. Nous avons proposé que Bouygues installe son antenne au stade puisqu'une antenne Orange y est déjà implantée et qu'il est demandé aux opérateurs de mutualiser les équipements.

Animations Communication

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent

Rappel du Programme provisoire des festivités (comité des fêtes et centre culturel) pour ce dernier trimestre 2023 :



Nous avons le plaisir de vous informer que le **samedi 7 octobre** aura lieu la Grande Fête de Saint-Simon sur la place de l'église de 15h00 à 23h00.

Nombreuses animations pour les familles

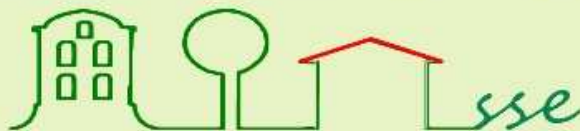
- Concert de Noël à l'église de Saint Simon : début décembre

Pour contacter et/ou rejoindre l'équipe du comité des fêtes allez sur le Groupe Facebook « Comité des fêtes de Saint-Simon » ou par email : saintsimon.comitedesfetes@gmail.com

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu lundi 2 octobre à 18h dans la salle place de l'église.

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de Octobre-Novembre 2023

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Alors que nous abordons le dernier mois de l'année, nous venons ici vous donner les éléments majeurs, pour le quartier, de cet automne.

Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions, participer à nos actions.

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Commission de quartier

La commission de quartier présidée par Mme Ochoa a eu lieu le 5 octobre au Centre Culturel de Saint Simon.

Présentation du futur groupe scolaire Canto Laouzeto : 9 classes maternelles et 13 classes élémentaires, **ouverture printemps 2024** ! projet ambitieux (architecture bioclimatique : structure bois, murs en terre crue, etc)



Transformation de l'ancienne Ecole Paul Bert en pôle d'activités socio culturelles : gros projet, en phase d'étude jusqu'en juin 2024, livraison prévue pour le printemps 2026

Gymnase : marché maitrise d'œuvre notifié le 15/09. Pour livraison janvier 2026.

Rénovation du terrain synthétique M Sarcos et mise en place d'un éclairage LED : pour fin novembre 2023

Reconstruction du Club House de Marcel Sarcos livré le 22 septembre 2023
Projet de construction de vestiaires à Marcel Sarcos : travaux pour 2025

Projet de requalification de l'Avenue Eisenhower et franchissement cycles de l'A64 : concertation achevée le 31 octobre pour la partie Eisenhower du rond-point Firmin Pons au carrefour de la route de Seysses. Cette partie était découpée en 5 tronçons (rubans) pour chacun desquels étaient proposés des scénarios (voir notre précédent bulletin).

Nota : Nous profitons de ce sujet pour vous faire un petit rappel : la concertation REV (reseau express Vélo) est toujours en cours jusqu'au 31 décembre 2023

Lancement de l'édition 2024 de « Mes idées pour mon quartier » du 11 octobre au 13 novembre

Point d'avancement sur les projets lauréats de 2021 sur Saint Simon :

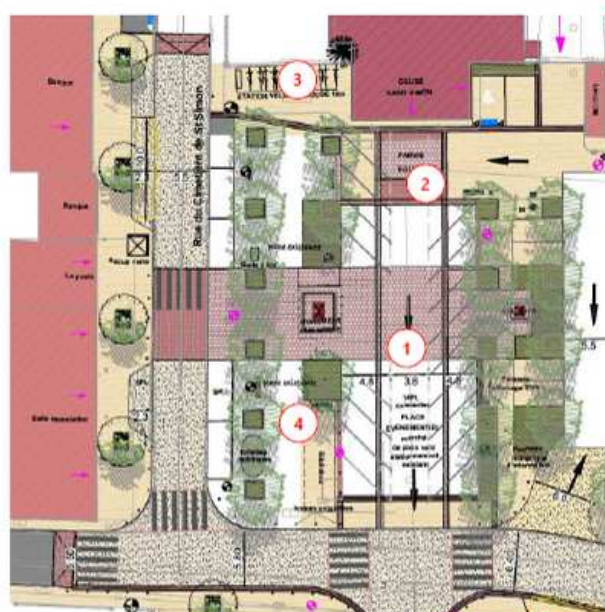
Végétalisation Place des Tibaous	200 000 €
Déployer des équipements préventifs pour démoustiquer le quartier	5700 €
Eisenhower : arbres pour pistes cyclables	80 000 €



Réaménagement du Cœur de Quartier place de l'église

Le 16 octobre Mme Ochoa a présenté la version remaniée, issue de la concertation, du projet touchant à la zone Cœur de Quartier de la place de l'église et ses abords.
Après un retour sur la méthode et le déroulé de la phase de concertation, le projet a été dévoilé, nous vous en présentons ici les principaux extraits :





- 1 Un axe Eglise conforté. Un axe voirie et un carrefour modifiés/sécurisés.
- 2 Un parvis événementiel, circulé et végétalisé en bandes plantées.



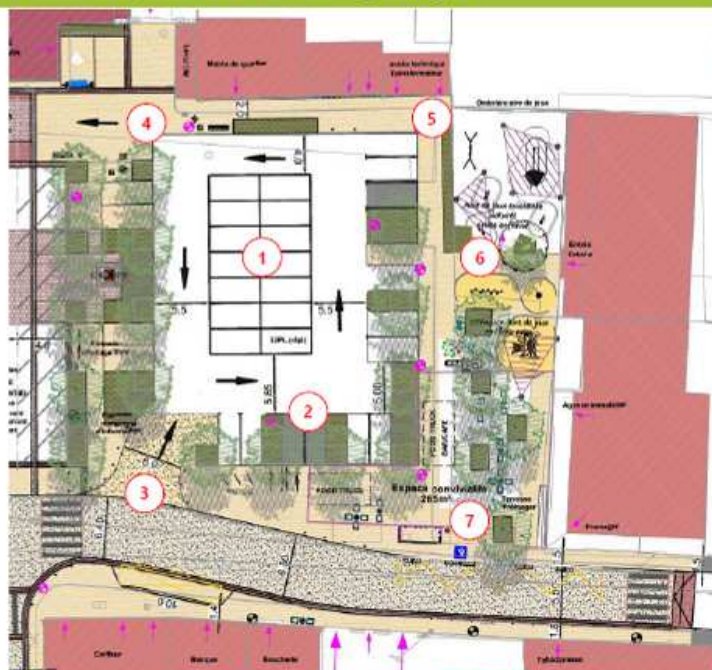
14 places de stationnement en épis au nombre existant
 Traitement des continuités piétonnes de l'entrée sur parvis et désaxement de voirie sur Chemin de Basso Cambo.

- 3 Une station vélo Toulouse de 10 mètres
- 4 Un espace dédié au bibliobus et rattaché au mail arboré avec espaces de repos (bancs + boîte à lire)



Réaménagement du cœur de quartier St-Simon / Réguelongue – Réunion publique 16 octobre 2023

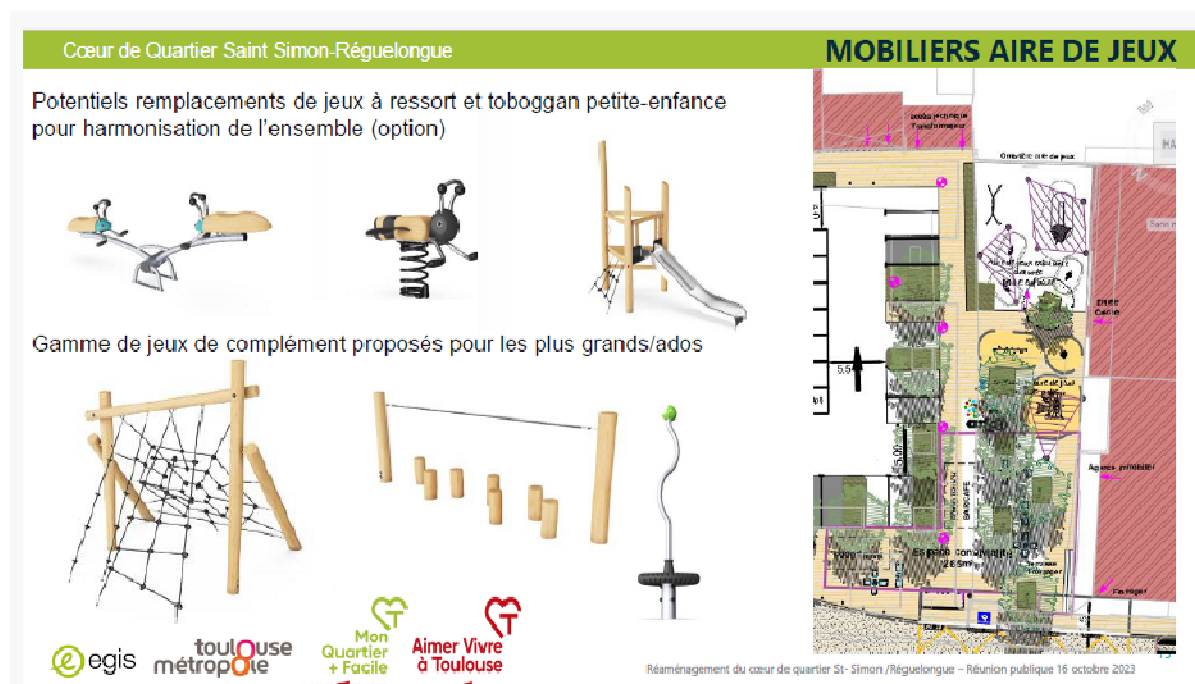
13



- 1 Maintien du parking central en enrobé existant, réajustement du marquage
- 2 32 places de stationnement réorganisées et traitement de l'entrée du parking + 1 place livraison sur Ch. De Basso Cambo (-5 places de l'existant)
- 3 Réorganisation du stationnement en latéral du parking sous couvert de l'implantation des platanes ; végétalisation des pieds d'arbres
- 3 Entrée traitée en trottoir traversant
- 4 Inversement du sens de circulation pour privilégier le stationnement sur le parking, en premier lieu. (dissocier les flux entrants/sortants)
- 5 Parvis de la mairie de quartier conforté et continuité piétonne vers les équipements de la petite enfance
- 6 L'aire de jeux existante ombragée par une toile tendue renforcée avec de nouveaux jeux
- 7 De nouveaux usages festifs et conviviaux, événement, (Food truck, chalet ou kiosque) sous un maillage d'arbres renforcé

Réaménagement du cœur de quartier St-Simon / Réguelongue – Réunion publique 16 octobre 2023

14



Concernant le parking Réguelongue (18 places et 3 racks vélo), en face de la pharmacie, une réflexion est à pousser sur le sens d'implantation des places.

Pour la végétalisation, 16 arbres seront plantés (sous réserve de contraintes de réseaux) et il y aura en fin de projet 380m² de massifs en plantes arbustes et vivaces.

Livraison prévue pour Automne 2025

Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Dépôts de permis :

- 21 appartements au 10 ch du Renard
- 1 maison au 98bis ch de Canto Laouzeto
- 1 maison au 39bis ch de Licard
- 1 maison au 105 ch de Canto Laouzeto

Permis accordés :

- 23 appartements au 21 ch du Renard (le projet initial avant commission urbanisme prévoyait 27 logements)
- 1 maison au 97 ch de Canto Laouzeto

Permis refusés :

- 29 appartements au 13 rue du Tibet
- 29 appartements au 6 rue Bayes

Commission urbanisme :

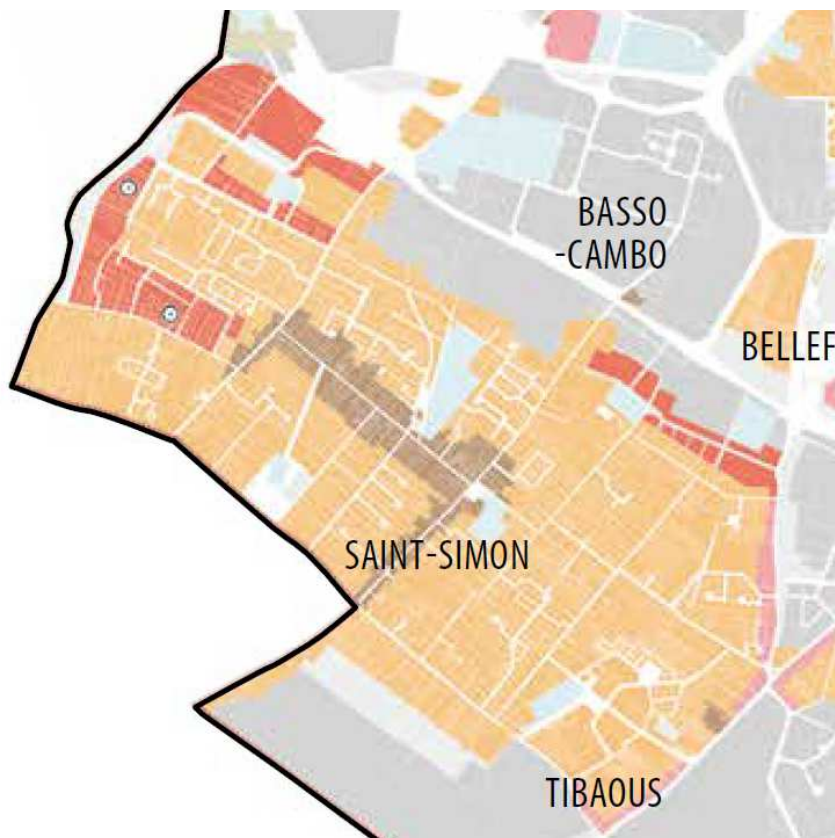
Un seul projet nous a été présenté depuis notre dernier bulletin, avec une emprise au sol de 43 %. Nous avons demandé que le promoteur respecte les 20 % d'emprise du PLUi-H annulé.

Rappel Cahiers Toulousains – projet PLUiH

La Ville de Toulouse a publié les « Cahiers Toulousain » qui préfigurent le futur de nos quartiers à une échéance 2040. Vous pouvez charger le cahier de notre secteur ici :

https://metropole.toulouse.fr/sites/toulouse-fr/files/2023-05/cahiers_toulousains_s6_vf.pdf

Vous pouvez voir ci-dessous les zones définissant les possibilités d'urbanisation future, qui devraient logiquement se retrouver dans les règles du futur PLUi-H.



LÉGENDE

	Préserver
	Accompagner
	Renouveler
	Restructurer

Nous vous rappelons que vous avez encore la possibilité de participer à la concertation sur le PLUi-H, voir ci-après.

Compte tenu de ces cahiers, il est important de contribuer.

L'enquête publique en ligne pour déposer vos contributions sur le futur PLUi-H se poursuit jusqu'au 31 décembre 2023.

Vous pouvez contribuer en formulant vos demandes ici :

<https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/deposer-son-observation>

Pour voir la contribution de St-Simon Environnement qui a été déposée dès le début de la concertation suivez ce lien :

<https://www.saint-simon-environnement.org/wp-content/uploads/2023/04/contribution-SSE.pdf>

Vous pouvez consulter avec intérêt le document "cahier de concertation du public" à cette adresse :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/elaboration-pluih/f/572/>

PLUi-H

Le 9 décembre, Mme Ochoa nous convie à une réunion pour nous présenter les orientations du futur PLUi-H pour l'OAP Guilhermy.

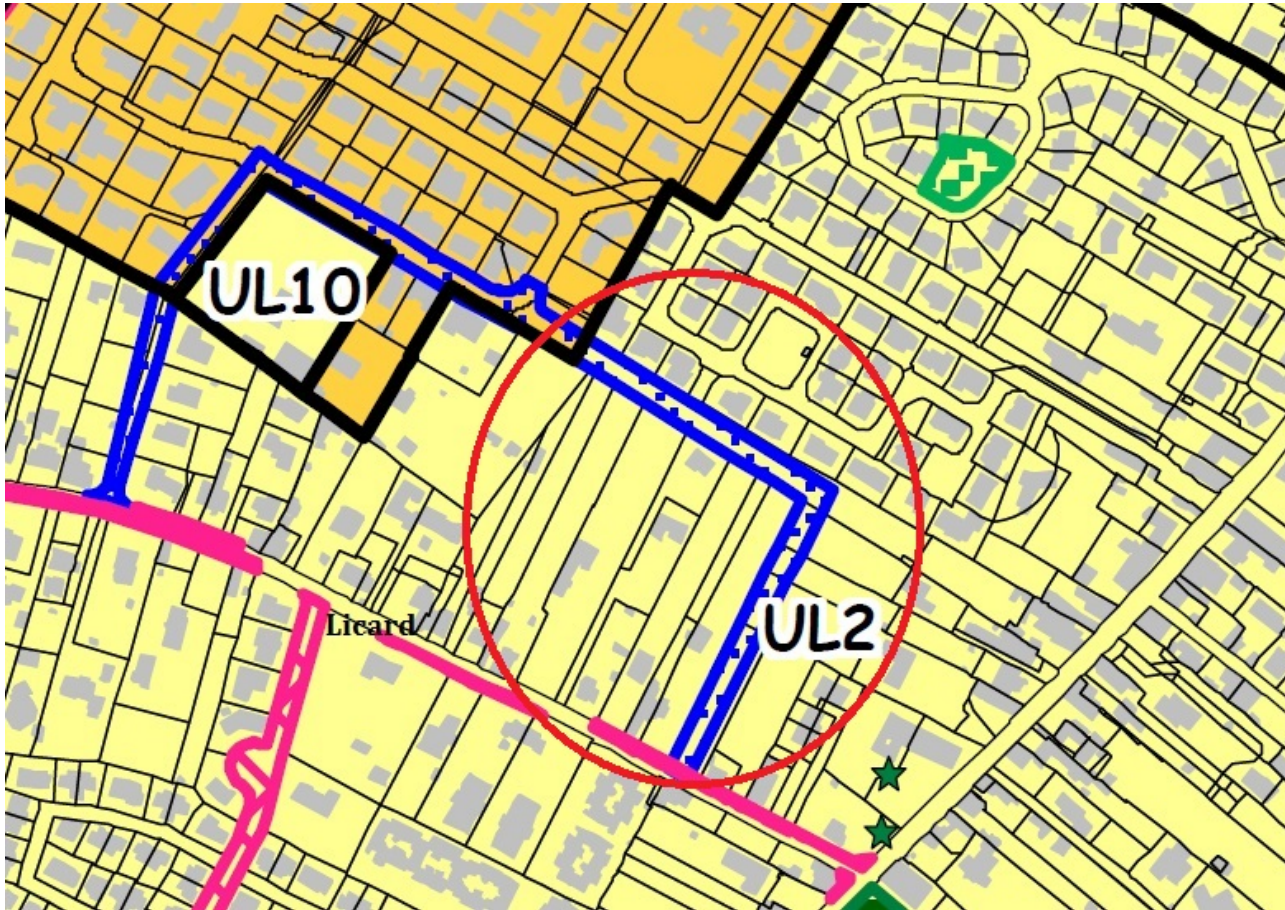
Nous avons alerté la Mairie sur les risques que présenterait une poursuite de la densification à notre sens exagérée dans le nord de Guilhermy. En particulier Mme Ochoa a été sensibilisée au devenir des parcelles Cougnaud-Saboulard qui représentent 4 hectares sur lesquels un promoteur avait pour projet de construire un nombre considérable de logements.

La Mairie a bloqué le projet, mais l'avenir de cette zone doit être contrôlé par de nouvelles règles dans le PLUi-H qui permettront d'en maîtriser le développement.

Nous comptons également intervenir pour demander une nouvelle fois la suppression d'une servitude d'équipement public qui a été instaurée en 2012 entre le chemin Licard et la rue Simone Signoret. Elle prévoit la création d'une rue de 12 mètres de large qui n'a aucune utilité.

Au contraire le percement de cette rue créerait un shunt depuis la route de St-Simon et le rond-point de l'Arc-en-Ciel en traversant plusieurs lotissements qui perdraient leur tranquillité.

Pour rappel, ce projet de rue a été imposée contre l'avis des riverains lors du PLU de 2013. Elle représenterait une artificialisation de 4000 m² pour une voirie qui ferait doublon avec l'impasse Deloume située 100 mètres plus loin.



Aménagement chemin Canto-Laouzetto vers école



Vu du chemin (la zone cerclée rouge indique les 2 places de stationnement)

Les travaux de la portion allant du chemin Neuf à l'école sont terminés, à l'exception du débouché sur la rue Robert Maffre.

L'aménagement réalisé est de grande qualité. Voie en sens unique, large bande cyclable à contre sens, bons trottoirs ; de quoi rendre jaloux beaucoup d'habitants du centre de Saint-Simon (chemin de Basso Cambo par exemple) ! Seul bémol deux places de stationnement créées du côté ouest (voir photo ci-dessus) qui interrompent le trottoir de ce côté ! Ce problème a été remonté à la Mairie par des piétons utilisateurs de cette voirie pour accès à l'école.

A noter que à l'intersection chemin de Canto / chemin Neuf la priorité a changé ; c'est maintenant le chemin Neuf qui est prioritaire.

L'arrivée près des écoles est encore en chantier, ce qui ne va pas sans causer plus loin des problèmes de sécurité au niveau de l'accès à l'école, problème remonté auprès de la Mairie par les associations de parents d'élèves.



Vu du débouché du chemin sur la rue Robert Maffre



Vu de l'accès à l'école, source de difficultés et risques aux entrées-sorties

Incinérateur

Dossier évolution de l'incinérateur actuel

Nous avons participé à la réunion de travail avec les associations le 9 novembre dans les locaux du DECOSET. Il s'agissait de préparer et suivre les éléments de pilotage et de gouvernance de la gestion des déchets du périmètre afin de se donner la plus grande chance d'aboutir à la réduction des volumes de déchets à incinérer. Nous en avons profité pour interpeller l'organisation pour ne pas oublier le dossier incinérateur, nous devrions avoir accès à une réunion au printemps..

En attendant la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'incinérateur actuel a eu lieu avec la restitution des données de 2022. Nous avons demandé la fourniture des données spécifiques liées à l'arrêt pour travaux de cet été (voir article ci-dessous). Nous avons aussi communiqué des données d'analyses qui ont amené une interpellation des services régionaux de santé publique. Nous pensons voir sans doute courant 2024 les retombées de cette action.

Travaux de l'incinérateur

Vous aviez sans doute constaté que les travaux ont démarré, comme annoncé au cours de notre réunion du 12 juin, avec l'arrêt de l'incinérateur jusqu'au 20 septembre.

Pour la première fois, les 4 fours de l'usine ont été stoppés en même temps durant 5 semaines en septembre.

L'usine a redémarré et les travaux se poursuivront jusqu'à août 2024. Il sera nécessaire de remplacer les tubes des 4 cheminées (voir photo le 20 octobre 2023), sans arrêter totalement l'incinération.

Ces travaux à 45 millions d'euros doivent permettre à l'incinérateur de respecter les dernières normes européennes en termes de rejets atmosphériques.

En particulier, les rejets d'oxyde d'azote (NOx) devront passer de 200 mg/Nm3 à 150 mg/Nm3 pour que l'incinérateur puisse continuer à fonctionner.

Lorsqu'ils seront terminés, le traitement des fumées n'utilisera plus d'eau, ce qui fera disparaître le panache que nous voyons tous les jours.

Nous avons demandé à ATMO Occitanie qui surveille la qualité de l'air à proximité de l'incinérateur de profiter de cet arrêt de 5 semaines pour effectuer une étude approfondie afin de mesurer l'impact de cette fermeture totale de l'usine sur l'environnement.



Collecte des ordures ménagères

Depuis le 16 octobre 2023 les jours de collecte ont été modifiés par Toulouse Métropole. Or il y a eu quelques problèmes concernant l'information des habitants sur notre quartier.

Nous rappelons les jours de collecte concernant notre zone :

- ordures ménagères : lundi et jeudi
- emballages et papiers : mardi

Depuis les changements de règle de tri (tous emballages collectés), il se peut que votre bac de recyclage (jaune ou bleu) devienne trop petit ; dans ce cas appeler Allo Toulouse au 05 61 22 22 22 pour demander la mise à disposition d'un bac plus grand.

Concernant le compostage des déchets organiques, Toulouse Métropole vous propose des composteurs individuels mis à votre disposition pour 15 ou 25€ (selon taille) associée à une session d'information pratique.

Tous les renseignements sur ce sujet ici :

<https://metropole.toulouse.fr/mon-environnement/dechets-et-proprete/le-compostage>

Il existe également une possibilité d'installation d'un composteur dans les immeubles collectifs.



FRANCAZAL

Une présentation des principales entreprises actives à Francazal a été réalisée par l'exploitant de l'aéroport.

Nous avons appris qu'une nouvelle entreprise nommée **Airbus Beluga** vient de s'implanter.



Elle a pour but de mettre à disposition de clients hors Airbus, les capacités de transport d'avions Beluga. Cette arrivée ne devrait pas entraîner un fort accroissement du trafic sur l'aéroport avec une vingtaine de mouvements par mois prévus, mais ne soyez pas surpris si vous voyez passer des Belugas dans le ciel de St-Simon.

L'entreprise **Aura Aero** a présenté son activité et ses projets de construction d'une usine de fabrication d'un avion hybride-électrique sur le site de Francazal.

Etait également représentée la société **TARMAC Aerosave** qui est spécialisée dans la maintenance des appareils.

La société **Airplane** a clôturé la présentation. Son activité principale consiste à peindre les avions, mais elle effectue également la maintenance de certains appareils.

Nous avons profité de l'occasion pour demander une nouvelle fois qu'un équipement soit réalisé afin de limiter le bruit des essais moteurs qui se déroulent à l'heure actuelle en plein air.

L'exploitant étudie la question, mais le principal écueil mis en avant est le coût de ce type de protection.

Animations Communication

Centre Social

Portes ouvertes du Centre Social animé par l'Association Bas d'Immeubles au 35bis Chemin du Loup mercredi 25 novembre de 16h à 19h30.

Centre d'animation

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent

Programme des festivités :

- Le **Concert de Noël** à l'église de Saint Simon (2 sessions) a eu lieu le 25 novembre, gros succès !
- Le **marché de Noël** aura lieu le **samedi 2 décembre de 16h à 18h** et **dimanche 3 décembre de 11h à 12h au presbytère** 43 chemin de Basso Cambo. Si vous souhaitez être exposant, contactez Virginie au 0686083668. **Les bénéfices seront reversés au Secours Catholique**
- **Animations de Noël** par la mairie et le Centre d'Animation : sur la **place des Tibaous le 16 décembre de 14h à 18h30**

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu lundi 4 décembre à 18h dans la salle place de l'église.